



Lancement du projet-pilote « Police locale » à Luxembourg-ville et à Esch-sur-Alzette

CONFÉRENCE DE PRESSE

01.07.2024



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère des Affaires intérieures





M. Léon GLODEN

Ministre des Affaires intérieures





M. Pascal PETERS

Directeur général de la Police grand-ducale





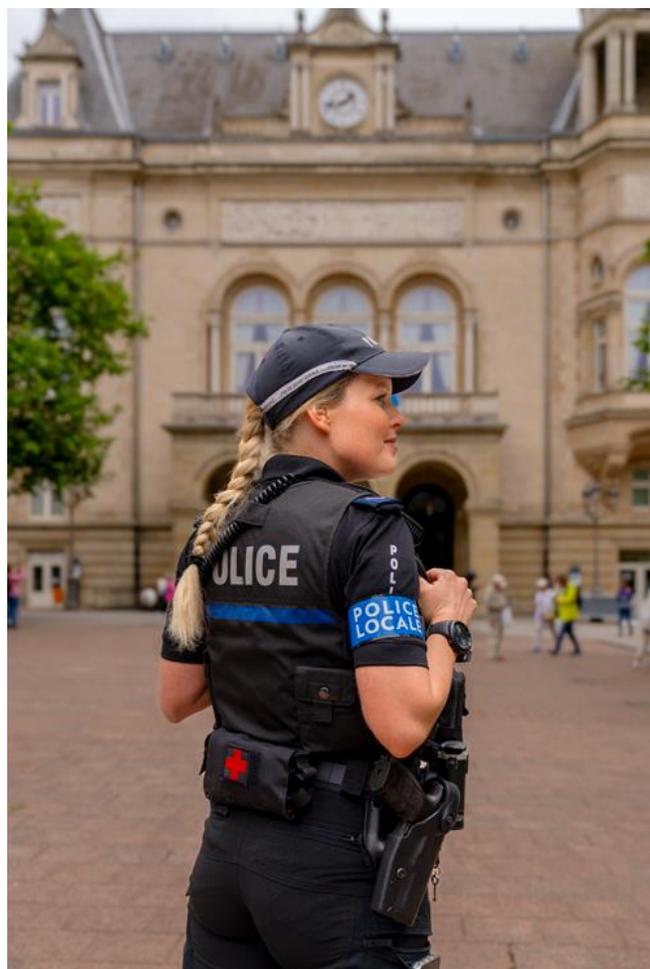
Projet-pilote

- Lancement : 1^{er} juillet 2024
- Dans 2 villes : Luxembourg-ville et Esch-sur-Alzette
- Durée : 6 mois





POLICE LOCALE





Objectifs

- Présence policière renforcée dans l'espace public
- Proximité accrue avec la population
- Actions préventives sur le terrain

➤ Renforcer le sentiment de sécurité



Principaux volets visés

1. Maintien de l'**ordre public local**, tout en faisant respecter le règlement de police des deux villes ;
2. Présence policière **visible** à des endroits stratégiques prédéfinis ;
3. Prise en charge de **besoins sécuritaires locaux**.

➤ Les patrouilles ne sont pas déployées pour des missions d'intervention, sauf en cas d'urgence absolue !



Exécution

- Patrouilles du lundi au samedi, les dimanches en fonction des besoins opérationnels.
- Le nombre optimal de patrouilles établi à la suite des premières concertations.
- La durée des rotations décidée en fonction des expériences.

➤ Signe distinctif provisoire





Missions des patrouilles de Police locale

Missions préalablement définies et ajustées par les directions régionales après concertation avec les deux bourgmestres sur base de briefings/débriefings réguliers, notamment :

- Assurer une plus grande visibilité, accessibilité et proximité ;
- Mener des actions préventives ;
- Assurer la sécurité des citoyens en intervenant lors de troubles à l'ordre public au niveau local.





Mme Lydie POLFER

Bourgmestre de la Ville de Luxembourg





M. Christian WEIS

Bourgmestre de la Ville d'Esch-sur-Alzette





QUESTIONS ?

MERCI

